



## *Cérémonie des vœux 2019 du centre hospitalier de Valence*

### **Bilan synthétique de l'année écoulée**

**L'année 2018 se caractérise avant tout par la confirmation de la place majeure qu'occupe le centre hospitalier de Valence dans l'offre de soins du territoire Drôme-Ardèche**

On peut en particulier citer :

- l'activité conséquente de l'hôpital, pour son bassin de proximité, comme pour le territoire Drôme-Ardèche sur certaines activités ;
- la poursuite d'investissements à ce titre : acquisition d'un Tep-scanner haut de gamme ; mise en fonctionnement d'un Hélistimur upgradé et fonctionnement de celui-ci 24/24h ;
- l'obtention pour la première fois de crédits MERRI, traduisant la reconnaissance des activités de recherche clinique portées dans l'établissement ;
- la contribution majeure de l'hôpital, en appui du centre hospitalier de Die, à l'évolution de l'offre de santé sur le Diois, avec notamment, l'ouverture du centre périnatal de proximité de Die au 1<sup>er</sup> janvier et son fonctionnement particulièrement satisfaisant et unanimement apprécié ; ou encore l'ouverture du scanner en octobre 2018 au CH de Die ;
- l'officialisation de la direction commune entre les hôpitaux de Valence, Crest, Die et Tournon.

**Au regard de ses missions, c'est dans le courant de l'année 2018 qu'ont été finalisés les projets d'évolutions architecturales majeures que portera le centre hospitalier au cours des prochaines années, pour poursuivre son développement en réponse aux besoins de santé de la population.**

Le projet structurant pour le moyen et long terme est celui du plateau technique, investissement à hauteur de 40 millions d'euros, pleinement soutenue par l'ARS dans son contenu et son financement (à hauteur de 20 millions). Le cabinet lauréat qui accompagnera ce projet a été désigné en cette fin d'année.

Ce projet de construction comporte l'extension de la réanimation/surveillance continue, la reconstruction et l'agrandissement du bloc opératoire, l'extension du secteur obstétrical, la repositionnement de la stérilisation, et l'installation de l'hélistation en toiture du futur bâtiment.

En notant par ailleurs que le projet de reconstruction de l'EHPAD de l'hôpital, qui se situe sur la commune de Beauvallon, a lui aussi été consolidé, concerté avec l'ARS et le conseil départemental, et que sa validation finale est en cours.

**Pour pouvoir porter et assumer ces projets de grande ampleur, 2018 s'est enfin caractérisée par une démarche d'élaboration d'un contrat de développement 2019/2021, plan d'actions devant permettre de rétablir les grands équilibres budgétaires et financiers s'étant dégradés au cours des 3 dernières années.**

Ce contrat de développement, portant sur un objectif de 8 millions d'euros sur 3 ans, est équilibré dans son contenu, prévoyant, entre autres, à la fois la poursuite du développement des activités, la réduction progressive des dépenses d'intérim médical, l'optimisation de l'organisation des fonctions support, et la mise en œuvre d'évolutions d'organisations médico-soignantes tenant compte du virage ambulatoire.

**C'est grâce au contrat de développement que la validation et le lancement des projets architecturaux pluriannuels sera possible, et que l'établissement sera dans le temps en capacité d'exercer sa mission de service public en réponse aux besoins de santé ; et c'est également la mise en œuvre de ce contrat (qui fera l'objet d'une démarche d'accompagnement professionnel structurée), qui permettra de manière pérenne de conforter les conditions d'emploi et d'exercice des professionnels.**

## **Perspectives et projets essentiels de l'année à venir**

**2019 sera l'année d'un nouvel élan et du commencement d'un nouveau cycle de développement pour l'établissement, en propre, et à l'échelle du territoire avec ses partenaires.**

**Le nouveau projet d'établissement, portant sur la période 2019/2023, sera élaboré et présenté aux instances en milieu d'année. Il se traduira et/ou renverra tout particulièrement en 2019 :**

- **au lancement concret des études relatives au projet de plateau technique d'une part, de l'EHPAD d'autre part ;**
- **à la définition et à la mise en œuvre d'une politique et d'actions relatives à l'accessibilité du centre hospitalier, tant pour les usagers que pour les professionnels de ville.**

**Les projets co-portés à l'échelle de la direction commune seront développés. On peut en particulier citer :**

- le développement de la chirurgie ambulatoire au CH de Crest ;
- le projet de télé-AVC au CH de Die ;
- l'ouverture d'une activité de chimiothérapie associée au CH de Tournon (en lien avec le site autorisé de Valence) ;
- en notant enfin que l'hôpital du Cheylard rejoindra en 2019 la direction commune.

**Les réflexions et travaux dans le cadre du GHT Drôme-Vercors-Vivarais seront enfin poursuivis et intensifiés. Dans ce cadre et naturellement entre autres actions, le centre hospitalier de Valence a tout particulièrement la volonté d'avancer de manière partagée dans la structuration et la coordination territoriale des filières de prise en charge avec le partenaire majeur que constituent les Hôpitaux Drôme Nord ; ceci, en s'appuyant, mais en allant nettement au-delà des dispositifs déjà existants.**